



Voyage essentiel

Par Floflo

Bonjour,

Ma petite amie est brésilienne et vit au Brésil. Elle est enceinte et doit accoucher mi octobre. On aimerait qu'elle vienne en France, les compagnies aériennes acceptent les voyages jusqu'à 7 mois de grossesses. Il faudrait donc qu'elle puisse venir début août.

Cependant les frontières sont actuellement fermées avec le Brésil. Sachant qu'elle est enceinte de mon enfant, je suis français et je compte reconnaître l'enfant donc il sera français. Quelles sont les démarches que nous pouvons effectuer ? Je suppose qu'il faudrait que le voyage soit considéré comme essentiel.

Merci pour vos réponses

Par ESP

Bonsoir

Commencez par prendre rdv au consulat du Brésil.